

Les étudiants de la Médiathèque Jean Lévy

Ségolène Petite, Laurence Le Douarin
Gracc, Université de Lille 3

Notre présentation interroge la présence des étudiants au sein des bibliothèques municipales, en s'appuyant sur une enquête commanditée par la Médiathèque Jean Lévy de Lille, réalisée au dernier trimestre 2007.

Cette enquête est partie de plusieurs constats émis par les bibliothécaires. La bibliothèque centrale de Lille semble confrontée à la présence massive d'étudiants au sein de la salle de lecture, dont certains se comportent comme des « séjournateurs ». On entend par-là des usagers qui utilisent librement les espaces disponibles des bibliothèques sans y être nécessairement inscrits, qui consultent peu les fonds ou qui empruntent rarement des documents.

Aussi, l'objectif de l'enquête réalisée à la médiathèque était double : d'une part, connaître les publics fréquentant la salle de lecture (qui sont-ils ?) et d'autre part analyser leurs usages (viennent-ils pour se documenter ? pour travailler sur place ? comment utilisent-ils les nombreux services offerts par la bibliothèque ?).

L'enquête se compose de deux volets, menés conjointement.

- Le premier volet s'appuie sur une enquête par questionnaire menée auprès des usagers du premier étage de la Médiathèque Jean Lévy. Il interroge leurs usages des différents services offerts par la bibliothèque. Ce questionnaire était distribué à chaque personne entrant soit dans la salle des journaux, soit dans la salle de lecture, entre le 15 octobre 2007 et le 17 novembre 2007¹.
- Le deuxième volet s'appuie sur des observations ethnographiques de la salle de lecture et de ses usagers². Il s'agissait d'étudier le degré de mobilité des usagers installés dans la salle de lecture à travers les différents espaces de la médiathèque et d'interroger certains d'entre eux.

Dans le cadre de cette communication, l'objet de notre intervention s'articule en deux temps :

- Le premier vise à montrer la diversité des usages des étudiants et leurs profils.
- Le deuxième s'attache à repérer les motivations qui animent ces étudiants pour investir la salle de lecture.

On verra alors combien cette salle constitue principalement un lieu de travail qui s'articule avec d'autres lieux de travail, comme le domicile ou la bibliothèque universitaire dans un

¹ Le questionnaire a été conçu avec la participation active de Didier Queneutte et de Jean Vilbas de la bibliothèque municipale de Lille ; sa passation n'a été possible qu'avec le concours de Mathilde Déom (étudiante en Master de Sociologie) et l'implication de tous les personnels de la bibliothèque.

² Les observations ont été réalisées par les étudiants de la Licence « Chargé de valorisation des ressources documentaires » de l'Université de Lille 3, UFR IDIST, dans le cadre de leur enseignement « Connaissances des publics ».

rapport de complémentarité. D'une certaine manière, la salle de lecture devient un bureau d'étudiants parmi d'autres, d'un type particulier.

Les usages de la bibliothèque par les étudiants de la salle de lecture

Avant d'aborder précisément la question des usages de la bibliothèque, deux trois mots sur la population étudiante, fréquentant la salle de lecture de la Médiathèque Jean Lévy. Il s'agit d'une population massivement féminine (63% des étudiants qui fréquentent ce lieu sont des filles), d'étudiants majoritairement inscrits en 1er cycle universitaire (59% d'entre eux sont en 1^{er} cycle). Cette population étudiante se compose d'une part importante d'étudiants inscrits dans les filières universitaires de la santé (médecine, pharmacie, etc.) puisqu'ils représentent 31% des étudiants présents. Enfin, parmi ces étudiants, une large minorité est inscrite à la bibliothèque (44% des étudiants fréquentant la salle de lecture sont abonnés à la bibliothèque). Ainsi, la salle de lecture n'est pas fréquentée que par des « UNIB » (Usagers non-inscrits en bibliothèque). Cette part importante d'étudiants inscrits laisse présager que la salle de lecture n'est pas fréquentée uniquement par de simples « séjournateurs », mais qu'elle est le lieu de rencontre d'étudiants qui utilisent les lieux de façon diversifiée.

Qu'en est-il de leurs usages des lieux?

Pour observer la diversité des usages de la bibliothèque, nous avons opté pour une étude globale qui combine les activités effectuées par les étudiants dans les différents lieux de la bibliothèque.

Ces activités ont été regroupées en 9 catégories d'usage :

- La consultation directe des documents situés en accès libre
- La consultation indirecte de documents (y compris les documents patrimoniaux)
- La demande de renseignements auprès des bibliothécaires
- La consultation du catalogue informatique de la bibliothèque
- Le travail sur ses documents personnels
- L'emprunt de documents
- L'emprunt de CD ou de DVD
- La consultation d'Internet à partir des postes mis à disposition par la bibliothèque
- Boire, manger et téléphoner.

L'analyse permet de définir trois modalités d'usages de la bibliothèque. Nous les avons distinguées en trois groupes d'utilisateurs que nous avons nommés sous les vocables d'« étudiants consultants », d'« étudiants séjournateurs » et d'« étudiants polyvalents ».

Les modalités d'usage de la médiathèque Jean Lévy

	consultation directe de documents	consultation indirecte de documents	demande de renseignements	consultation catalogue informatique	travail sur documents personnels	emprunts de documents	emprunts CD / DVD	consultation Internet	Boire, manger et téléphoner
consulteurs	+	-	+	--	++	--	--	++	-
séjournateurs	-	--	-	--	++	--	--	-	++
polyvalents	++	+	++	++	+	++	++	+	-

Les étudiants séjournateurs représentent 41% des étudiants. Ils sont massivement non abonnés à la bibliothèque (82% des étudiants séjournateurs). Leur présence consiste essentiellement à travailler sur leurs propres documents. Ces étudiants utilisent également la bibliothèque, comme n'importe quel lieu de travail, pour se restaurer et maintenir leurs contacts avec l'extérieur. Les observations et les entretiens révèlent que ce ravitaillement s'inscrit dans une logique de territorialisation : on mange dans la salle de lecture pour occuper l'espace et pour conserver sa place. Il s'agit de donner à voir sa présence pour justifier l'occupation des lieux.

Les étudiants consultants composent 42% des étudiants présents. Ces étudiants ont un profil très proche des précédents, car ils viennent à la bibliothèque essentiellement pour travailler sur leurs affaires personnelles. Ils s'en différencient parce qu'ils consultent Internet sur les postes mis à disposition par la médiathèque et parce qu'une partie d'entre eux consulte les ouvrages en accès libre.

Les étudiants plurivalents représentent 17% des étudiants présents dans la salle de lecture. Ces derniers ont un usage diversifié des lieux et des outils disponibles. Ce sont des étudiants massivement inscrits à la bibliothèque (91% des étudiants plurivalents sont inscrits), qui travaillent sur leurs documents personnels, mais qui consultent également la documentation disponible (en accès libre ou non), qui consultent Internet et qui empruntent des documents, des CD ou des DVD.

Ces différentes modalités d'usage de la bibliothèque vont de pair avec une fréquentation plus ou moins extensive des espaces. La venue dans la salle de lecture est en effet l'occasion de se rendre dans d'autres espaces.

Ainsi, les étudiants consultants et séjournateurs présentent des signes de semi-sédentarité. Lorsqu'ils fréquentent la salle de lecture, les consultants se rendent également dans la salle d'actualité pour y effectuer leurs recherches documentaires mais aussi pour consulter leur messagerie. Les étudiants séjournateurs se rendent eux dans le hall. Ils s'y rendent quand leur téléphone portable sonne, pour faire une pause ou fumer une cigarette ; il s'agit de ne pas gêner autrui et de préserver le silence de la salle de lecture. Ces va-et-vient participent au respect des lieux, même s'ils conduisent à détourner les fonctions premières de certains de ces espaces. On règle des affaires privées sur les postes de la salle d'actualité ; on effectue sa sociabilité en face-à-face ou électronique, on se détend, et parfois on attend dans le hall.

Les étudiants plurivalents présentent eux un profil de nomades. Ils profitent de leur venue dans la salle de lecture, où ils y travaillent, pour se rendre dans le hall (avec des fonctions proches de celles des étudiants séjournateurs), et dans les salles de prêts. Les étudiants exploitent ainsi la bibliothèque dans tout ce qu'elle peut offrir : comme lieu de travail et comme lieu de loisir.

Ces modalités d'usages de la bibliothèque concernent des étudiants aux profils particuliers.

Les profils des étudiants usagers de la médiathèque Jean Lévy

	Étudiants consulteurs	Étudiants séjourneurs	Étudiants plurivalents	Total
<i>Sexe</i>				
Hommes	42,9	40,7	16,5	100,0
Femmes	41,2	40,8	18,0	100,0
Ensemble	41,8	40,8	17,4	100,0
<i>Dernier diplôme obtenu</i>				
diplôme inférieur bac + 3	40,0	48,1	11,9	100,0
diplôme supérieur bac + 3	44,2	30,8	25,0	100,0
Ensemble	41,8	40,8	17,4	100,0
<i>Niveau d'études en cours</i>				
1er cycle	40,9	46,2	12,9	100,0
2 ^{ème} cycle	42,4	32,3	25,3	100,0
3 ^{ème} cycle	36,8	42,1	21,1	100,0
Ensemble	41,1	41,3	17,6	100,0
<i>Discipline étudiée</i>				
droit, économie et gestion	39,4	39,4	21,1	100,0
sciences humaines et sociales	44,1	30,1	25,8	100,0
lettres, langues et arts	54,0	7,9	38,1	100,0
sciences et techniques	51,5	33,8	14,7	100,0
santé	32,2	63,8	4,0	100,0
paramédical	35,0	50,0	15,0	100,0
Ensemble	41,3	41,1	17,6	100,0

Les étudiants séjourneurs sont avant tout des étudiants titulaires d'un baccalauréat, inscrits dans une des filières de la santé ou dans des formations paramédicales. À l'opposé les étudiants plurivalents sont déjà titulaires d'un diplôme universitaire, et poursuivent leur formation en 2^{ème} ou 3^{ème} cycles, dans une discipline de lettres ou sciences humaines. Les étudiants consulteurs sont également titulaires d'un diplôme universitaire, et poursuivent leurs études en 2nd cycle. Ce qui les distingue avant tout, c'est la discipline : ce sont soit des étudiants provenant des filières de lettres, langues et arts, soit des étudiants issus des filières scientifiques et techniques.

Les usages de la bibliothèque par les étudiants – qu'ils utilisent comme un lieu de travail – renvoient très clairement aux exigences universitaires et aux prescriptions en termes de lecture, exigences et prescriptions qui n'impliquent pas une même utilisation des fonds.

Les modalités des concours des filières de la santé n'imposent pas aux étudiants d'effectuer un gros travail de recherche documentaire, mais elles requièrent essentiellement un apprentissage de connaissances dispensées en cours ou à travers des photocopies. Les étudiants en santé présentent ainsi un rapport très spécifique aux documents : dans la hiérarchie des valeurs, le livre vient après le photocopié. Pour reprendre les propos d'une étudiante en médecine, le livre n'est utilisé qu'en cas de défaillance d'un enseignant, lequel ne ferait pas son travail en négligeant le « poly de cours ».

À l’opposé, les prescriptions de lecture pour les étudiants issus des filières littéraires ou de sciences humaines et sociales sont fortes. Ces disciplines impliquent que les étudiants effectuent des recherches documentaires, lisent ou s’informent de l’actualité, surtout en deuxième cycle où les étudiants débudent leurs travaux de recherche.

Ces différences d’usages s’observent également dans les recherches documentaires : ainsi les étudiants des sciences et techniques utilisent davantage Internet que les étudiants littéraires qui consultent davantage les fonds disponibles.

La bibliothèque, un lieu de travail en articulation avec d’autres

Deux grands motifs sont évoqués par les étudiants pour justifier leur présence au sein de la salle de lecture : 86% s’y rendent pour bénéficier d’un espace de travail ; 81% pour le calme et le silence qu’offre ce lieu. Les bibliothèques ne sont pas seulement des lieux de lecture, ce sont aussi des lieux de travail et d’écriture. Une large minorité (45% des étudiants présents) fréquente également ce lieu parce que la médiathèque est située en centre ville.

Les motifs invoqués pour justifier sa présence

	Étudiants consulteurs	Étudiants séjourneurs	Étudiants plurivalents	Ensemble des étudiants
Pour consulter des ouvrages de références	30,4	9,0	43,7	24,0
Pour consulter des ouvrages dont je ne dispose pas chez moi	35,8	50,4	54,5	33,3
Pour avoir un espace de travail	84,5	90,1	80,5	86,1
Pour la convivialité du lieu	14,0	22,4	13,8	17,4
Pour le calme et le silence	73,9	93,0	72,4	81,4
Pour travailler en groupe	14,0	14,9	16,1	14,8
Parce que je n’ai pas de connexion Internet	8,7	2,0	23,0	8,5
Parce que les autres bibliothèques sont fermées	15,0	31,3	9,2	20,6
Parce que la bibliothèque est située en centre-ville	43,0	45,3	48,3	44,9

Les autres motifs invoqués renvoient aux modalités d’usage de la bibliothèque. Ainsi, les étudiants consulteurs mettent en avant la possibilité de consulter des ouvrages de référence. Les étudiants séjourneurs, qui travaillent pourtant principalement sur leurs propres documents, soulignent également la possibilité de trouver des ouvrages dont ils ne disposent pas chez eux. Pour ces différents étudiants, la bibliothèque apparaît ainsi comme un lieu de travail enrichi d’une documentation, qu’elle soit en ligne ou en accès libre.

Les étudiants séjourneurs insistent également sur l’ouverture de la bibliothèque lorsque les autres bibliothèques sont fermées. En effet, si la bibliothèque de médecine³ propose de larges plages d’ouverture en semaine – elle est ouverte jusqu’à 23h – elle est néanmoins fermée le samedi après-midi. Et le samedi après-midi est le jour où les séjourneurs se rendent

³ Rappelons que les étudiants séjourneurs sont massivement composés d’étudiants en médecine.

massivement à la Médiathèque Jean Lévy. Lors des entretiens, ces étudiants soulignent également le manque de place au sein de la bibliothèque de médecine. Ainsi, médiathèque et bibliothèque universitaire apparaissent-elles complémentaires.

Enfin, dans les entretiens, ces étudiants évoquent également l'anonymat offert par la médiathèque car il n'est pas nécessaire d'y être inscrit et de justifier sa présence. Venir à la Médiathèque Jean Lévy, c'est aussi une façon de s'isoler des autres étudiants, d'éviter d'être interrompus dans son travail par les collègues. Venir à Jean-Lévy permet de s'extraire, finalement, des sollicitations multiples difficiles à maîtriser.

Les étudiants plurivalents évoquent également les bénéfices en termes de documentation qu'offre la bibliothèque : c'est un espace où ils peuvent profiter des ouvrages de références, d'une documentation physique ou électronique qu'ils n'ont pas chez eux. Pour eux, la bibliothèque est un espace de travail qui offre aussi l'occasion de profiter d'espaces de détente comme la salle de prêt pour emprunter des romans ou s'adonner à la « lecture loisir ». Ils profitent également de la salle de prêt des CD-ROM et DVD-ROM. Inscrits de manière à bénéficier de l'ensemble des services, les « plurivalents » butinent parmi les services offerts et profitent de leur « temps de travail » pour intercaler des « temps intermédiaires » propres à la détente et à la culture.

Ce constat revient à s'interroger sur les fonctions de la salle de lecture, notamment comme lieu propice à la concentration. Bien que beaucoup d'étudiants fassent le choix de la bibliothèque comme lieu de travail pour échapper aux tentations du domicile (musique, télévision, chat sur Internet, etc.), la bibliothèque constitue également un lieu propice à la dispersion ou à l'évasion, quand cela s'avère nécessaire. On peut lire une BD, consulter les CD musicaux ou les DVD, surfer sur le net, consulter sa messagerie électronique. Parmi les « séjourners », davantage fixés dans la salle de lecture, le temps de travail est entrecoupé de temps interstitiels comme les temps de pause et les micro-siestes, les discussions avec le voisinage ou les amis, activités propices aux bruits et chuchotements.

La salle de lecture représente pour les étudiants un lieu de travail parmi tant d'autres, comme le domicile ou la bibliothèque universitaire, avec ces temps forts de concentration ou de dispersion, de manque ou de richesse des fonds nécessaires à la réalisation de leurs activités. Qu'ils soient séjourners, consultants ou plurivalents, la quasi-totalité d'entre eux fréquente une bibliothèque universitaire. Seuls les « plurivalents » ajoutent dans leur périmètre de fréquentation, les bibliothèques de quartier, habitués qu'ils sont à fréquenter un établissement culturel de proximité.

Cette forte fréquentation parallèle des établissements municipaux ou universitaires témoigne d'une articulation entre les fonds, mais aussi de la capacité rapide de réaction des étudiants pour passer de l'une à l'autre en fonction des jours d'ouverture, par exemple, ou du calendrier universitaire (vacances, période d'examens, etc.).

Ce besoin d'espace de travail génère des enchevêtrements complexes. Ainsi, quand on suit la chaîne de leurs activités, on voit les étudiants emprunter des documents spécialisés à la

bibliothèque universitaire et les exploiter au sein de la salle de lecture de la médiathèque Jean-Lévy. On les voit également mener une recherche bibliographique dans la salle Internet ou sur les catalogues informatiques. Ils écrivent les résultats sur un post-it ou sur un bloc notes ou encore se les envoie par mail pour consulter, emprunter, voire acquérir, dans d'autres lieux et d'autres temps, les documents en question. Avec les outils de recherche bibliographique et les catalogues consultables à distance, la médiathèque ne constitue finalement qu'un maillon de la chaîne du traitement de l'information et de la documentation.